ARDENAY-INFO

Octobre 2025

LA RENTREE DES CLASSES 2025

Le lundi 1er Septembre, les 155 élèves du SIVOS ont repris le chemin de l'école.
44 enfants à l'école de Soulitré en petite, moyenne et grande sections.
70 enfants à l'école de Nuillé le Jalais en grande section, CP, CE1, CE2.
41 enfants à l'école d'Ardenay : 22 en CM1 avec Madame Bourgeois
19 en CM2 avec Madame Lebourdais

Le projet pédagogique proposé cette année aux élèves s'intitule « Ici et ailleurs ». Ce thème a pour but de faire découvrir aux élèves leur environnement, leur région, mais aussi des contrées lointaines voire même l'espace.
En entrant dans la cour de l'école, les enfants et les parents ont découvert la fresque, projet du Conseil Municipal Jeunes.

Réalisation de la fresque

Les jeunes conseillers ont d'abord réfléchi au thème de la fresque. Ils ont opté pour un arbre. Ensuite chaque élève a proposé un dessin et l'un d'entre eux a été retenu.
En Avril, il a fallu réfléchir au support et prévoir les achats.
Émilie et Pauline ont préparé les panneaux : peinture et report du dessin. Tous les élèves, avec pinceaux et rouleaux ont réalisé les 10 parties du puzzle.
Début Juillet, sous une chaleur accablante, Yannick, Maxime, Francis ont fixé au mur les panneaux. Agnès a assuré les finitions et n'a surtout pas oublié la devise « Liberté, égalité, fraternité ».
Cette fresque sera inaugurée à l'issue de la prochaine cérémonie du 11 Novembre.



Élections au CMJ

4 nouveaux conseillers, élèves de CM1 seront élus le vendredi 12 Décembre pour remplacer leurs camarades partis au collège. Avec les 4 conseillers de CM2, élus l'an dernier, ils devront proposer de nouveaux projets.

LES TRAVAUX

Le 27 Février 2023, lors d'une réunion publique, Monsieur le Maire a exposé un certain nombre de projets dont :

- L'aménagement de la parcelle boisée, rue de la Mérize
- L'aménagement d'une ombrière photovoltaïque au-dessus du boulodrome
- L'aménagement de la Butte (projet abordé à nouveau lors de la réunion publique du 14/11/2024)

L'aménagement de la parcelle boisée

L'aménagement est terminé. Des tables, des bancs, des jeux pour les enfants ont été installés.
Le passage protégé reliant le parc à jeux à cette parcelle sera rétabli.

Installation des panneaux photovoltaïques

Les travaux sont en cours. Cette ombrière de 1137 m2 couvrira les deux tiers du boulodrome. La hauteur de cette installation sera de 4,5 mètres, sa puissance de 233,3 kWc. Cette ombrière permettra de couvrir les besoins équivalents d'une centaine de foyers et d'éviter l'émission d'environ 17 tonnes de CO_2 par an.

L'aménagement de la Butte

Les travaux vont se dérouler du 15 Septembre au 21 Novembre 2025.
L'objectif est d'intégrer la partie nord de la commune dans le périmètre urbain, de sécuriser le déplacement des usagers par des allées piétonnes protégées, accessibles aux personnes à mobilité réduite, 2 îlots centraux permettant de traverser la route en toute sécurité. Des plantations de végétaux auront pour but de réduire le champ visuel des automobilistes : plus celui-ci est réduit, plus la vitesse diminue.



Le montant total de ce projet s'élève à 499.856,17€ TTC, financé à hauteur de 55% par la commune soit 272.996,05€, l'Etat au travers de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 71.211€, le Département au titre d'une subvention sur le tapis d'enrobé : 65.200€, au titre du Plan d'Investissement Durable (PID) : 20.000€ et le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de 70.449,12 €.

Feu d'artifice 2025 : 05 juillet 2025

Le feu d'artifice a été un véritable succès. La foule nombreuse a pu apprécier les différents tableaux marquant l'anniversaire de la fête nationale. Ce moment de joie et de concorde a été suivi par le verre de l'amitié.



La commune a choisi un prestataire engagé à réduire l'empreinte carbone :

- Suppression de l'aluminium
- Suppression des bouchons plastiques
- Choix des projectiles en carton
- Choix de produits européens pour limiter le transport
- Système de tir sans fil
- Supports réutilisables

Enfin, 8 arbres seront plantés pour compenser l'impact environnemental.

INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen

Chaque jeune Français âgé de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une « attestation de recensement ». Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Comment se faire recenser en mairie ?
Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :
- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail ou numéro de portable

Cette démarche peut aussi se faire en ligne : www.defense.gouv.fr/jdc.

Inscription sur les listes électorales

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait effectué les démarches de « recensement citoyen » au moment de ses 16 ans.
Sinon, il faut se présenter en mairie. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élections, il faut s'inscrire avant une date limite.



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2026, il faudra donc s'inscrire au plus tard le 6 Février 2026.
Cette démarche peut également se faire en ligne : Service-public.gouv.fr.

Recensement de la population

En Janvier 2026, l'INSEE mènera une nouvelle campagne de recensement de la population, dont les chiffres serviront à mesurer les besoins des collectivités en matière de services et d'infrastructures.
Le recensement de la population d'Ardenay sur Mérize aura lieu **entre le 15 Janvier et le 14 Février 2026**.
L'agent en charge du recensement vous sera présenté lors de la cérémonie des vœux du Maire, le lundi 12 Janvier 2O26 à 18 heures 30

Transport de personnes

Un habitant de la commune a ouvert une entreprise de taxi et vous propose ses services en tant que « Taxi traditionnel ».
Transport toutes distances. Réservations par tél : 06 43 35 13 93

Assurances

La commune a reçu un prestataire qui propose une offre pour une assurance complémentaire santé. Si vous êtes intéressé par cette proposition, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie afin de pouvoir organiser une réunion publique sur ce sujet.

Chiens en divagation – DANGER

Malgré toutes les démarches et interventions auprès des propriétaires, il y a toujours régulièrement des chiens errants. Afin d'éviter tout incident sur les personnes ou les usagers de la voirie, la commune fera appel systématiquement à la fourrière pour récupérer ces chiens. Le coût sera répercuté sur les propriétaires.

DATES A RETENIR

Du 06 Octobre 2025 9 heures au 08 Novembre 2025, 11 heures 45

Enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat (SCOT-AEC) du Pays du Mans arrêté le 12 Mai 2025
Sur notre territoire vous pouvez apporter vos contributions les mardis 14 Octobre (aux ateliers communautaires situés, 39, route des Sitelles à Montfort le Gesnois) et 28 Octobre (Mairie de Bouloire, 10 rue nationale) de 14 à 17 heures. Vous pouvez vous rendre également sur les autres lieux et horaires figurant sur l'avis d'enquête publique affiché sur la porte de la mairie.

Mardi 11 Novembre 2025, 11h30 à la mairie et 11h45 au monument aux morts.

Commémoration de l'Armistice de 1918
La Commémoration sera suivie de l'inauguration de la fresque de l'école. Le vin d'honneur offert par la Municipalité sera servi sous le préau. Ensuite, les Aînés de la Commune seront conviés au traditionnel repas organisé par le CCAS.

Samedi 29 Novembre 2025

« Une naissance, un arbre »
Plantation des arbres pour les enfants nés en 2024

Samedi 6 Décembre 2025

Marché de Noël organisé par la NASA à Nuillé le Jalais

Vendredi 12 Décembre 2025

Élection du Conseil Municipal Jeunes

Dimanche 14 Décembre 2025, 16 heures

Goûter de Noël des Anciens

Vendredi 19 Décembre 2025

Goûter de Noël des enfants de l'école

Lundi 12 Janvier 2026, 18 heures 30

Cérémonie des vœux du Maire

Du 15 Janvier 2026 au 14 Février 2026

Recensement de la population

Samedi 28 mars 2026

Fête de la Saint Patrick organisée par la Merizette

Samedi 27 juin 2026 ou Samedi 5 juillet 2026

Soirée Guinguette organisée par l'association la Merizette

Site internet : www.ardenaysurmerize.fr, Facebook : ardenaisiennes et ardenaisiens à la maison.

Directeur de publication : André PIGNÉ – Octobre 2025